



**Compte rendu de l'entrevue du 25 novembre 2005 entre la CGT-INRA et les responsables du GEVES qui souhaitent « échanger sur le dossier de relocalisation des activités du GEVES du site de La Minière sur un site proche d'Angers »**

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr)  
Document réalisé le 28/11/2005, consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr>

Le 29 novembre doit se tenir le Conseil d'Administration du GEVES, avec à son ordre du jour la mise en place d'une étude de faisabilité sur le transfert des activités du site de Guyancourt - La Minière (78) vers le « pôle de compétitivité à vocation mondiale Végétal spécialisé » d'Angers, récemment mis en place par le gouvernement avec 66 autres « pôles de compétitivité ».

Dès que cette volonté de transfert vers Angers a été connue, la CGT-INRA a pris l'initiative de proposer aux personnels du site de La Minière une Assemblée Générale du personnel le 21 Novembre 2005, pour débattre des revendications à avancer face à la direction du Geves et à celle de l'INRA dont dépend la grande majorité des personnels GEVES (Cf. le tract « Pôles de compétitivité : Danger !!! Non au transfert du GEVES de la Minière vers Angers », disponible sur le site CGT-INRA à l'adresse : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/actualites/tracts/GEVES.pdf>).

Suite à cette assemblée générale qui a réunie un peu plus de 40 personnes, la CGT-INRA nationale, accompagnée de la responsable de la section locale CGT-INRA de Versailles et d'une déléguée CGT-INRA de la Minière, a rencontré, à leur demande, M. Riba (Président du GEVES et Directeur Général Délégué de l'INRA) et M. Marty (Directeur du GEVES) le 25 novembre pour leur faire part des premières exigences formulées par les agents, INRA comme sur statut GEVES, lors de cette assemblée.

La discussion a duré presque 2 heures. MM Riba et Marty n'ont pas caché leur intention de profiter du pôle de compétitivité « végétal spécialisé » d'Angers instauré par le gouvernement, et censé être à vocation « mondiale », pour délocaliser les activités du GEVES actuellement basées à la Minière.

La CGT-INRA, elle, a largement fait état de son opposition à cette opération et plus largement à tous les pôles de compétitivité car nous estimons que de tels pôles régionaux, qui ne peuvent être que concurrents les uns par rapport aux autres, vont dans le sens d'un démantèlement de l'activité nationale de recherche et de la liquidation des ESPT incluant l'INRA. Ce qui, sous une certaine forme, a été reconnu par nos interlocuteurs.

Le Directeur Général Délégué de l'INRA en l'occurrence a indiqué qu'il aurait des soucis si on imposait la même mobilité géographique vers un pôle donné à d'autres unités de l'INRA comme celles concernées par la valorisation non-alimentaire. Il a ajouté que l'INRA n'avait jamais demandé les pôles mais que ceux-ci existaient (pour combien de temps chacun ? NDLR).

Tout en disant cela et en se défendant de vouloir attenter à l'intégrité de l'Institut, M. le Directeur Général Délégué de l'INRA a longuement développé sur la notion de « masse critique » (« rassembler pour être plus opérationnels ! »).

Au nom de cette « masse critique » (qu'il n'a pas définie) il ferme aujourd'hui également la station florale de Fréjus (en les envoyant aussi à Angers !) et, de fait, d'autres unités risquent de subir le même sort pour augmenter la masse critique... des pôles de compétitivité.

Cf. l'INRA en bref n°186 du 25/10/2005 (<http://www.inra.fr/micom/Dossiers/ieb/IEB186.pdf>) : « L'Inra est impliqué dans 14 des pôles de compétitivité dont les thématiques sont en adéquation avec les schémas de centres. Plus de 60 unités ont ainsi vocation à y participer »

Mais dans le cas du GEVES et d'Angers, tout serait limpide... si on a envie de les croire ! Les arguments de MM Riba et Marty portent ainsi essentiellement sur l'opportunité d'utiliser le pôle pour se dégager de problèmes qui seraient pour partie liés à l'implantation sur le site de La Minière, sur le

plan des essais : « *difficulté à continuer à plus ou moins long terme l'implantation des essais du GEVES dans une zone en pleine urbanisation* », sur le plan financier « *profiter de la manne du pôle* » et sur le plan de l'avenir du GIP « *faire une vitrine sur Angers qui aiderait au renouvellement du GIP en 2009* ». Ils semblent ainsi oublier que l'avenir et le financement de ces pôles sont pour le moins aléatoires et que le gouvernement entend s'en servir comme ballon d'essai contre le statut public, en mettant les agents à disposition d'entreprises privées (décret en préparation), largement au-delà d'un GIP contrôlé dans les faits par l'INRA.

L'étude dite de « faisabilité » aurait donc pour eux l'objectif de préciser si les conditions matérielles de l'implantation du GEVES à Angers est réaliste en termes de terrains adaptés et de financement, et surtout de connaître les desiderata des agents.

MM Riba et Marty ont confirmé que, dans l'état actuel, ils ne connaissent pas le pourcentage d'agents qui refuseraient d'aller à Angers. Ils ont cependant clairement dit que l'opération serait du type « tout ou rien », au sens où il n'était pas question de garder une antenne du GEVES à La Minière si le transfert était acquis, et inversement si le transfert ne peut se faire, l'activité reste sur La Minière. A la question : « *à partir de quel pourcentage de personnel refusant de muter considérez-vous que le transfert est impossible ?* » ils ont de fait refusé de répondre clairement indiquant que « *cela dépendrait de l'étude de faisabilité* », notamment « *si les compétences indispensables* » se trouvaient affectées.

Nous avons exigé que les agents « GIP » refusant d'aller à Angers soient traités à l'identique des agents INRA, y compris par des reclassements au sein de l'INRA si le transfert est finalement décidé. La réponse a été « *on verra après l'étude de faisabilité* ». M. Marty a dit que les représentants du personnel seraient impliqués dans la synthèse des réponses à l'audit. Ils se sont engagés à faire redescendre immédiatement l'état d'avancement du dossier.

A la question « *quel devenir pour les autres implantations du GEVES ?* », il a été répondu : « *les autres antennes (Le Magneraud, les Vignières, Brion) ne sont pas concernées : nous n'entendons pas mêler une réorganisation globale du GEVES avec le transfert de la Minière vers Angers* ». M. Marty a notamment affirmé qu'il était indispensable de garder le site du Magneraud qui plante en doublon avec La Minière et garantit ainsi la réussite de la campagne en cas de défaillance de l'un ou l'autre de ces lieux.

A la question « *allons-nous vers des réductions de personnels et/ou d'activités ?* », ils ont indiqué qu'une fusion de l'existant GEVES d'Angers et de La Minière ne conduirait à aucune réduction globale des effectifs du GEVES, ni des activités dans leur ensemble, mais peut-être à des redéfinitions de fonctions.

Tout semble donc se concentrer dans l'étude dite de « faisabilité », dont la partie audit individuel des personnels ne s'avère être ni plus ni moins qu'une tentative de convaincre les personnels de partir, en jouant sur les aspects individuels. Cela ne peut amener qu'à diviser les personnels du site. C'est aussi une tentative de faire peser sur chacun une sorte de chantage sur le devenir du GEVES du type « vous voulez que le GEVES continue, c'est de votre responsabilité, alors choisissez la « bonne » solution... ». Pour la CGT-INRA, le fait même d'engager une telle étude signifie que pour la direction de l'INRA et celle du GEVES, la décision de transfert est d'ores et déjà sur les rails, et qu'il ne leur manque qu'un assentiment d'une partie du personnel pour la justifier. Cependant, le vote indicatif majoritaire contre l'étude de faisabilité a montré que les agents n'étaient pas dupes. C'est un point important pour la suite.

Pour notre part, CGT-INRA, nous pensons que les agents ne doivent pas céder à ce chantage, qu'ils doivent refuser l'audit individuel pour se défendre collectivement et la CGT-INRA leur apportera toute son aide.

*La CGT-INRA défendra tous les agents, INRA comme sur statut GIP GEVES, qui refuseront d'aller à Angers.*

Nous le disons clairement : la mobilité est un droit pour les agents mais **si les agents dans leur majorité refusent de partir, le GEVES doit rester à La Minière !** C'est une question de démocratie.